

Interview de Norbert Schwaiger: le haut représentant pour la PESC (Bruxelles, 22 novembre 2006)

Source: Interview de Norbert Schwaiger / NORBERT SCHWAIGER, Raquel Valls.- Bruxelles: CVCE [Prod.], 22.11.2006. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:03:11, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/interview_de_norbert_schwaiger_le_haut_representant_pour_la_pesc_bruelles_22_novembre_2006-fr-3576cbfd-b2e7-4555-a3a4-46e7763d456d.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Interview de Norbert Schwaiger: le haut représentant pour la PESC (Bruxelles, 22 novembre 2006)

[Raquel Valls] C'est avec la fonction de haut représentant que le rôle du secrétaire général devient plus politique et le secrétariat général, peut-être, évolue d'un rôle de conseil vers un rôle d'initiateur?

[Norbert Schwaiger] Bon, évidemment, si on, pour le moment, se limitait au domaine de politique étrangère, sécurité et future défense, n'est-ce pas, où il y a des ébauches pour la défense, c'est clair, c'est destiné à cela, il faut quand même à ce moment-là mentionner un peu que le développement qu'on avait prévu dans la Constitution était que le poste de haut représentant devienne, en quelque sorte, le ministre des Affaires étrangères futur, qui devait avoir une assise double à la Commission et au Conseil. Pour le moment, on est au stade actuel et, donc, on ne peut pas trop spéculer sur cela.

Mais il est clair que monsieur Solana a joué un rôle important, très actif et, je crois aussi, très apprécié dans ce qu'on a déjà dit sur sa fonction – la préparation, le conseil pendant l'élaboration des politiques dans ce domaine et aussi dans des domaines d'exécution. Je crois que pour tous ces exercices, les Balkans étaient le premier test de vérité de ce que cette nouvelle ambition communautaire était capable de faire, et c'est aussi sur place que le secrétaire général/haut représentant a eu les tâches les plus difficiles, mais aussi les plus substantielles à accomplir. Bon, c'est au Moyen-Orient, c'est dans d'autres théâtres de crise, où il a des représentants personnels, où il se rend lui-même, toujours avec des mandats précis du Conseil, mais auxquels il a contribué à formuler au sein du Conseil.

Et je pense que le rôle du secrétaire général adjoint va rester, comme on l'a décrit dans le passé, pour les domaines communautaires clairement; il est à voir aussi dans le domaine JAI. Est-ce qu'il y aura des structures nouvelles? Est-ce qu'il y aura notamment des agences qui vont gérer certains de ces domaines? Ou est-ce qu'on va transférer certaines compétences supplémentaires à la Commission? Ceci dépend aussi, dans une certaine mesure, du sort des éléments contenus dans la Constitution, voire des éléments alternatifs, s'il y en a un jour.